



# Conseil Municipal d'OFFLANGES

## PV REUNION DU 03 OCTOBRE 2025

**Présents :** MM. Bruno CHAUCOUVERT - COMTE Claude - Jean Marie GUELLE - Jean Michel GRAS - Gilbert JACQUOT — Jean Claude THABARD – Nicolas THABARD - Thierry VINCENT.

**Excusés :** MME Ludivine GIRARDIN et MM. Cédric BARBIER et Alexandre LENOBLE (pouvoir à Jean Michel GRAS)

**Secrétaire de séance :** Nicolas THABARD

Ouverture de séance à 20H40

### **1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU**

Le compte rendu du dernier Conseil est approuvé à l'unanimité

### **2. CIMETIERE ; DEMANDE DE M. TERRIER**

M.TERRIER sollicite l'accord du Conseil afin de pouvoir sceller les urnes de sa compagne et de lui-même sur la tombe de son père, en concession perpétuelle.

Le conseil Municipal donne son accord.

### **3. ASSURANCE GROUPAMA**

Une inondation a eu lieu dans un logement communal rue de la Grande Vigne.

Le rapport d'expertise préconise le changement de l'ensemble des sols.

GROUPAMA a effectué une avance du paiement auprès de la commune pour effectuer les travaux.

Le conseil Municipal valide l'encaissement de ce chèque.

### **4. RAPPORT ANNUEL DU SYDOM**

Le conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel du SYDOM.

### **5. Communauté Communes Jura Nord**

#### **a. PRESENTATION DU RPQS ASSAINISSEMENT**

Le Conseil prend connaissance de ce document et le valide à l'unanimité.

#### **b. RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le conseil Municipal prend connaissance de la délibération du Conseil Communautaire en date du 10 Juillet concernant la recomposition du conseil communautaire suite aux élections municipales de 2026 et qui conserve la répartition actuelle, dont un siège pour Offlanges.

Le Conseil Municipal valide cette délibération à l'unanimité.

#### **c. FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNALE ET COMMUNALE**

Le Conseil Communautaire a voté la répartition de ce fonds de 76969€ entre les 32 communes de l'intercommunalité, réparti entre les Communes en fonction de leur population, pondéré par leur potentiel financier par habitants.

La Commune d'Offlanges touchera 1406€.

Le conseil Municipal valide cette délibération à l'unanimité.

### **6. PRESENTATION DU RPQS EAU DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal prend connaissance de ce Rapport relatif au Prix et la Qualité de Service de l'Eau de la commune.

Il démontre une consommation d'eau moindre en 2024 qu'en 2023.

Seulement 22mètres cube d'eau ont été prélevés sur le syndicat en 2024.

Le nombre d'abonnements reste stable et la consommation des abonnés non domestiques a diminué de 22%.

Performance réseau : 97,12%

L'eau présente un taux de qualité 100% conforme aux normes demandées (bactériologiques et physico-chimiques).

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

## **7. AVENANT N°4 CARRIERE**

Le Conseil prend connaissance du dernier avenant à la suite des préconisations faites lors de la dernière réunion.

Cet avenant n°4 est adopté à l'unanimité.

## **8. PRESENTATION DE DEVIS**

M le Maire a sollicité plusieurs devis :

- Auprès de l'entreprise THIEULIN, deux devis validés :
  - o Pour la mise en place d'un compteur à la sortie des sources. Montant 2 608.27€
  - o Pour l'entretien de la station. Montant 1699€,
  - o Pour le nettoyage et une échelle à mettre en place dans le château d'eau. Montant 2025€

Décision reportée à une future réunion dans l'attente d'un autre devis.

- Auprès de l'entreprise SIGNAUX GIROD pour l'achat de miroirs routiers
  - o Au niveau de l'impasse de la grande vigne.
  - o Carrefour rues du Puits et de la BougardeMontant : 1817€

Le Conseil Municipal valide ce devis à l'unanimité.

- Auprès de l'entreprise FEVRE pour la mise en place de brise vent pour la halle du terrain de sport  
Montant : 4848€

Le Conseil Municipal valide la nécessité de cet investissement et le devis à l'unanimité.

## **9. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- SENSIBILIS HAIES ; programme qui vise à planter des haies. Le conseil décide de faire ce chantier au niveau du terrain de sport. Les habitants seront impliqués dans la plantation. Ce programme est entièrement pris en charge.
- Les élections municipales auront lieu le 15 et 22 mars.
- Le repas des seniors se tiendra le 6 décembre.
- Les travaux du mur de soutènement commenceront le 20 octobre.  
Le CEREMA a accordé une subvention de 270 000€ à la commune pour ces travaux.
- Les résineux malades dans la parcelle 6 à côté du terrain de sport ont été coupés.
- Jean Michel GRAS a participé à la dernière réunion du SIVOM
  - ⇒ Réfection du chemin de la poste en deux parties,
    - o Partie 1 têtes de ponts et emplacements grumiers
    - o Partie 2, réfection routière
  - ⇒ Projet d'un sentier ludique au niveau de la grotte de l'Ermitage.
- M. le Maire nous informe qu'il ne se représentera pas pour un nouveau mandat lors des prochaines élections municipales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

Le maire,



Jean Claude THABARD